

Parc marin Saguenay-Saint-Laurent

Objet : Consultations publiques sur le projet d'agrandissement du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (dépôt d'une lettre-mémoire le 12 décembre 2024)

À l'attention des commissaires,

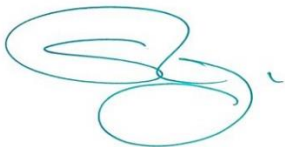
Appuyé d'une pétition de près de 200 signatures, le citoyen de Kamouraska, M. Christian Drapeau, est venu vous présenter son mémoire concernant la possibilité de permettre l'usage de la moto marine dans une zone très restreinte du fleuve et de ses îles adjacentes, dans la municipalité de Kamouraska.

Rappelons que le trajet entre ces îles et le fleuve se fait dans une hauteur d'eau tellement faible qu'elle exclut toute présence possible de mammifères marins dans un rayon important. Merci aussi de noter que, à moins que ma mémoire soit défailante, cette problématique ne s'appliquait absolument pas pour la partie nord du parc marin.

Ma requête aujourd'hui vise à vous demander d'avoir une sensibilité et une ouverture certaines quant aux autres particularités du territoire de Kamouraska, ses municipalités du littoral parfois tricentenaires, ses 34 kilomètres d'Aboiteaux bienveillants et presque bicentenaires, de même que ses 19 îles, ce qui en fait un joyau unique et incommensurable. Les îles et les rives du Kamouraska, témoins de vie, de culture ancrée et de coutumes ancestrales jouxent ce fleuve majestueux que nous chérissons tous. Prenons-en grand soin.

Ce futur parc marin agrandi sera certes un atout extraordinaire pour nos territoires de l'est, sauf qu'il le sera encore davantage s'il se construit autour et en tout respect des particularités de chacun des milieux le composant.

Merci sincèrement de prendre très au sérieux le contenu de cette missive, qui se veut en somme de tout faire pour respecter des particularités propres à notre territoire unique : Le Kamouraska.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvain Roy', with a small flourish at the end.

Sylvain Roy, préfet élu
MRC de Kamouraska